

Fiche de révision

Chapitre 14 - La région

● Schéma de synthèse

La France : 22 régions métropolitaines et 5 régions ultramarines

Un territoire de vie identifiable

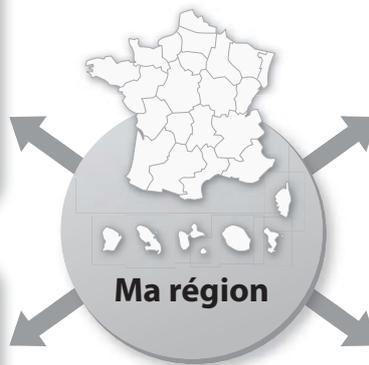
- Échelon administratif intermédiaire entre l'État et le département
- Une identité fondée sur une histoire, des caractéristiques géographiques...

Un territoire organisé

- Par le conseil régional depuis les lois de décentralisation de 1982
- Autour d'une métropole régionale qui concentre les principaux services

Un territoire aménagé par différents acteurs

- La région, dont les compétences portent sur les transports, l'aménagement du territoire, l'éducation, le développement économique, social et culturel
- L'État, les départements, communes, intercommunalités...



Un territoire intégré à la France et à l'Europe

- Par les financements reçus de l'État et de l'UE
- Par la création de régions transfrontalières avec les pays voisins

● Les mots clés

Aménagement du territoire : actions menées par des acteurs privés ou publics qui interviennent sur un territoire donné et façonnent son paysage.

Région : territoire administratif intermédiaire situé entre l'échelle locale et l'échelle nationale. Collectivité territoriale depuis 1982, elle est dirigée par un **conseil régional**.

Décentralisation : transfert d'une partie des compétences de l'État en faveur des communes, départements et régions.

● Les chiffres clés

- Les 3 régions **les plus grandes** : Guyane, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- Les 3 régions **les plus petites** : Mayotte, Martinique, Guadeloupe
- Les 3 régions **les plus peuplées** : Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA
- Les 3 régions **les moins peuplées** : Guyane, Corse, Martinique
- Les 3 régions **les plus riches** : Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA